

MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
MGEN DE LA DRÔME

mgen[★]

26

MAI 2016/N° 35



MOBILISATION MFP

pour la protection sociale
des agents publics

MGEN EST MEMBRE
DU GROUPE ISTYA,
PREMIÈRE UNION
MUTUALISTE DE FRANCE

groupe
istya
mutuelles, vraiment

3 ACTUALITÉS
La MGET rejoint
la MGEN

7 VIE MUTUALISTE
Résultats élections
du comité de section

8 CONFÉRENCE
Mieux gérer
son stress

Notre seul intérêt : vous, l'adhérent

La MGEN a relevé deux grands défis en ce début 2016 :

- l'intégration des adhérents et des salariés de la MGET
- l'évolution de notre offre et de nos cotisations.

Nous restons mobilisés pour la suite de l'année : le rapprochement stratégique avec Harmonie arrive à une étape décisive et nous menons une action cruciale au sein de la Mutualité Fonction Publique.

Nous nous mobilisons avec la Mutualité Fonction Publique, car nous savons que notre protection sociale va vers des turbulences conséquentes : de nouveaux opérateurs de protection santé seront labellisés lors du prochain référencement Fonction Publique, nous en avons maintenant la certitude. Tous ne seront pas des mutuelles. Certains risquent d'être là d'abord pour l'intérêt de leurs actionnaires : des assurances privées. Alors qu'à la MGEN, notre intérêt c'est l'adhérent.

La Mutualité a été attaquée : une désinformation faite pour marquer les esprits prétend que les mutuelles se reposent sur un « matelas financier » confortable. C'est faux ! Les mutuelles ne font que respecter leurs obligations légales de solvabilité financière. Et ce, non pour rémunérer des actionnaires, mais pour pouvoir continuer à rembourser leurs adhérents, quel que soit le contexte l'économique.

Notre seul intérêt : vous l'adhérent.

Nous avons aussi engagé un rapprochement stratégique avec le groupe Harmonie : 6 rencontres interrégionales ont mobilisé près de 4000 personnes issues des militants MGEN, Harmonie, mais aussi de mutuelles partenaires. La grande majorité de ces représentants ont estimé ces journées utiles pour mieux appréhender notre environnement commun, pour percevoir plus largement les attentes des Français, pour mieux comprendre le sens de cette nouvelle organisation.

Lors de l'assemblée générale MGEN de début juillet, sera voté le rapprochement. Ensemble, nous deviendrons un acteur global du système santé, pour agir non seulement sur le financement mais aussi sur les orientations politiques et sociales. Nous contribuerons ensemble au renforcement du mouvement mutualiste.

Là encore, nous avons un seul intérêt, vous l'adhérent.

FRÉDÉRIC VERGES

PRÉSIDENT DE LA SECTION DE LA DRÔME

Pages régionales 3-6

- La MGET rejoint la MGEN
- Mobilisation MFP
- Economie Sociale et Solidaire
- Informations pratiques

Vie départementale 7

- Résultats de l'élection du comité de section
- Journée école inclusive

Conférence 8

- Mieux gérer son stress



BULLETIN DE LA SECTION DE LA DRÔME DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MGEN section de la Drôme,
19, rue Pierre Semard - 26000 Valence
Tél. : 3676 • Fax : 04 75 42 75 82
Internet : <http://www.mgen.fr>

E-mail : sd026@mgen.fr

Nos heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
sauf le mardi de 10h à 12h et de 13h à 17h

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

F. VERGES et toute la commission information et vie mutualiste

Directeur de la Publication : F. VERGES

Routage : atelier protégé LMDSE

Conception/Impression : Kalistene Conseil

Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 % - ISSN 1052-8469

AGENDA

► Rencontre Mutuelle

Mercredi 25 mai 2016

ADUDA de Valence

► Réunion futurs retraités

Mercredi 1^{er} juin 2016

Lycée E. Loubet à Valence

► Abordez et vivez votre retraite en forme

Jeudi 30 juin 2016

Domaine de Chantesse

Saint Donat sur l'Herbasse

Futurs retraités : réunion d'information

La section MGEN de la Drôme a le plaisir d'inviter les collègues futurs retraités

Mercredi 1^{er} juin 2016 à 14h30

au lycée Émile LOUBET, rue du lycée, VALENCE

À l'ordre du jour :

- Votre sécurité sociale et votre mutuelle
- Votre situation administrative.
- Éclairage sur les nouveautés à la MGEN
- Comment préparer et occuper votre retraite (Exemples d'associations « plaisir » qui vous attendent éventuellement)
- Collation

Venez nombreux.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire par courriel en envoyant vos coordonnées à : arobert2@mgen.fr



Certains d'entre vous n'ont pas voté lors des élections au comité de section, non par choix mais parce qu'ils n'ont pas reçu leur bulletin de vote.

Le plus souvent, c'est parce qu'ils ne nous ont pas signalé leur complément d'adresse : le numéro et le nom de rue que la Poste demande systématiquement.

Si vous voulez continuer à être informé, si vous voulez connaître vos droits, pensez-y.

C'est dans votre intérêt, vous l'adhérent !

Abordez et vivez votre retraite en forme



Les journées « Abordez et vivez votre retraite en forme » sont destinées aux adhérents mutualistes à plus ou moins 2 ans de la retraite. Elles facilitent la réflexion sur un projet de vie de retraite et sur les changements induits.

Au programme de cette journée :

- Une initiation au Tai-Chi.
- Un temps d'échanges autour des envies et des réticences liées à ce passage de la retraite.
- Une initiation à la marche nordique.
- Une réflexion avec une psychologue autour du passage vers cette nouvelle vie, faisant lien avec le temps d'animation du matin.

Seule une participation au repas de 10€ est demandée.

Fusion Mget-Mgen

BIENVENUE
À LA MGEN

Le 1^{er} janvier la Mget (Mutuelle générale environnement et territoires) est devenue Mgen.



Pour nous, un tel événement ne s'était plus produit depuis 1947 lorsque plus d'une centaine de sociétés mutualistes fusionnèrent pour créer la Mgen. Aujourd'hui comme naguère, il s'agissait de se rassembler pour être plus forts et garantir durablement un haut niveau de protection à nos adhérents.

Si les fusions sont rares, c'est qu'elles représentent des défis multiples : accord des assemblées générales, convergence des offres et des outils, intégration des salariés, car il n'était bien sûr pas question de licenciements...

Mais le plus gros défi est humain : faire en sorte que chacun, adhérent, collaborateur, militant se reconnaisse dans la mutuelle née de la fusion. Car si la Mget n'est plus, la Mgen ne peut plus rester tout à fait la même. Le regard et les attentes des mutualistes, assurés sociaux, salariés et militants issus de la Mget vont nécessairement élargir notre horizon et nous faire aborder

des domaines nouveaux, par exemple en matière de prévention des risques professionnels.

Dans la plupart des sections départementales, une commission « environnement et territoire » a été mise en place avec des militants issus de la Mget pour mener à bien cette mutation culturelle dans le dialogue, l'amitié et le respect mutuel.

En Rhône-Alpes, près de 12 000 nouveaux membres participants venant de la Mget découvrent ce bulletin pour la première fois. Sans doute peineront-ils à se reconnaître dans les thématiques abordées, souvent très marquées « Education nationale ». Notre défi est désormais de rapprocher le monde de l'éducation de celui de l'environnement et des territoires, pour joindre l'acte à la parole et dire en toute sincérité à nos nouveaux adhérents :

Bienvenue à la Mgen, vous êtes ici chez vous !

La fusion en Rhône-Alpes

Dans la région, ce sont plus de 21 000 personnes protégées issues de la Mget (membres participants, membres bénéficiaires conjoints ou enfants, assurés sociaux non mutualistes) qui ont intégré la Mgen, ainsi que 9 salariés.

Département	Nombre de personnes protégées	Dont membres participants	Salariés intégrés
Ain	1 535	1010	1
Ardèche	2 270	1197	-
Drôme	2 544	1179	1
Isère	5 529	1706	2
Loire	1 477	1001	1
Rhône	4 385	2927	2
Savoie	1 974	1353	1
Haute-Savoie	1 733	1207	1
Total Rhône-Alpes	21 447	11 580	9

La fusion au quotidien



Jéssabel Cupani, collaboratrice de la Mget Isère devenue conseillère Mgen, a vécu la fusion de la Mgen et de la Mget au quotidien. Témoignage.

Cet événement a dû être un bouleversement pour vous...

Oui, d'autant qu'il s'est écoulé 2 ans depuis les premières annonces jusqu'à la fusion, avec toutes les incertitudes et les inquiétudes qu'on imagine.

Quand les choses sont devenues concrètes, à l'automne dernier, j'ai dû m'occuper du déménagement des locaux de la Mget avec nos élus tout en accompagnant nos adhérents, parfois désemparés. Les choses n'ont pas été simples, l'expérience a été intense et enrichissante mais fatigante.

Quelques mois après cette fusion, quel est votre bilan ?

Je comprends bien les raisons de cette fusion et, globalement, nos adhérents aussi mais certains se sont sentis abandonnés car l'information n'a pas toujours été très claire ou adaptée. J'ai dû rapidement faire face à une multitude de situations problématiques qu'il a fallu régler au cas par cas. Les choses sont maintenant en bonne voie même s'il reste quelques dossiers épineux.

Nos adhérents sont encore un peu désorientés mais en général ils ont aussi une vision positive, par exemple sur la gestion Sécurité sociale par la Mgen, même si certains regrettent une perte de proximité. Avant, à la direction départementale des territoires, ils n'avaient qu'à descendre un étage pour venir me trouver.

Parlez-nous de votre intégration à la Mgen...

Paradoxalement, les difficultés de la fusion ont facilité les choses. Mes nouveaux collègues m'ont très bien accueillie et j'ai eu tout de suite un rôle reconnu : gérer les situations des adhérents issus de la Mget. J'ai été bien accompagnée dans ma prise de fonctions, tant par ma hiérarchie qu'au niveau formation. J'apprécie le cadre de travail et les horaires.

Par contre, je n'ai plus autant d'autonomie qu'avant : j'étais seule tandis que maintenant je travaille dans une équipe d'une trentaine de personnes, l'organisation est donc beaucoup plus cadrée, il faut que je m'y habitue.

Personnellement je suis plus sereine et je trouve l'avenir plutôt sympa.

Propos recueillis par Denis Bosson, Mgen Isère

NOUS SOMMES AGENTS PUBLICS ET NOUS NE SOMMES PAS DES NANTIS !

1 En France, les employeurs privés financent à hauteur de 50 % minimum la complémentaire santé de leurs salariés...

SEULEMENT 3%
pour nous, agents publics !

2 L'État accorde

MOINS DE 6€

par an à la moitié d'entre nous pour l'accès à la complémentaire santé alors qu'il accorde 151 euros par an et par salarié dans le privé.

3 Le législateur a imposé à l'employeur privé la couverture de ses salariés pour faciliter leur accès aux soins.

**L'EMPLOYEUR PUBLIC
N'A AUCUNE
OBLIGATION**
vis-à-vis de ses agents.

4

Voici quelques exemples de la réalité de notre protection sociale.
Actifs ou retraités,

**FAISONS ENTENDRE
NOTRE VOIX**
auprès de nos employeurs publics,
de nos députés et des pouvoirs publics
pour défendre notre modèle
de protection sociale solidaire.

Retrouvez toutes nos informations sur
MFP.FR/MOBILISATION FONCTION PUBLIQUE

Économie sociale et solidaire

SEMAINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN MARS 2017

Participez !



En mars 2016, s'est déroulée la première Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire.

Celle-ci est destinée à sensibiliser les élèves et les enseignants aux valeurs et aux principes de la coopération dans l'entreprise et à l'École. Cet événement associe les écoles, les collèges, les lycées..., et les entreprises coopératives dans leur diversité afin d'en faire mieux connaître les pratiques.

Pour faire vivre cette semaine, l'OCCE et L'ESPER se mobilisent sur les territoires pour organiser des actions dans les établissements scolaires et pour répondre aux sollicitations des enseignants désireux de faire découvrir l'ESS à leurs élèves.

En mars dernier, des établissements scolaires ont organisé des jeux coopératifs à cette occasion et des lycées (à Bourg-en-Bresse) ont participé à une séance de ciné-débat autour du film « *Tournez la Page* », en présence de la co-réalisatrice du film et de la gérante de la SCOP dont il est question dans le film. Le gérant de la SCOP Bois Logic a participé également au débat (voir son interview ci-contre).

**Vous aussi,
participez en mars 2017**

Contacts :
rhône.alpes@lesper.fr
ad42@occe.coop
ad69@occe.coop

L'entreprise Scop Bois Logic à Saint-Jean-Le-Vieux

La Scop Bois-Logic est une société coopérative et participative (SCOP) de salariés associés depuis 2012, au capital de 24500€, basée sur la commune de Saint-Jean-Le-Vieux (01). Elle réalise pour ses clients des travaux de Charpente-couverture-zinguerie, Isolation écologique et réalisation de maison ossature bois. (<http://www.scopboislogic.fr/>)

Merci au gérant, Hugues DEFANCE d'avoir bien voulu se prêter à notre interview.



Hugues Defrance

Pourquoi choisir de travailler dans une SCOP ?

Pour le vivre ensemble, pour le travailler ensemble, partager une activité économique et partager la création de richesse. Avec la volonté de vivre une alternative.

Des valeurs sont mises en œuvre concrètement à Bois Logic...

Les principales valeurs sont celles qui tournent autour de la gouvernance partagée, des petites décisions du quotidien jusqu'aux grandes décisions stratégiques de positionnement commercial et de communication.

Autre valeur importante : le partage des bénéfices. L'organisation d'une SCOP permet de répartir la richesse produite entre les différents travailleurs. Une partie est réservée aux fonds propres de l'entreprise, une autre rémunère le capital investi par les collègues mais l'essentiel est partagé entre les salariés en fonction de leur temps de travail.

Décisions prises en assemblée générale ?

Oui, avec un minimum légal qui est imposé par le statut des SCOP.

Est-ce l'ensemble des salariés ou seulement les sociétaires qui décident ?

Logiquement, c'est l'ensemble des associés qui prend les décisions. Chez nous, l'objectif, c'est que tout le monde participe ; les salariés non associés ont largement leur positionnement, mais officiellement, ce n'est pas statutaire. Mais nous, on considère que tout le monde doit être sur un pied d'égalité.

Pour terminer sur les valeurs, une autre valeur très forte, c'est l'utilisation de matériaux naturels et locaux (isolants biosourcés, bois de pays...) facilement recyclables et ayant peu d'impact sur l'environnement.

La démarche RSE est bien respectée...

On a encore une marge de progrès, mais elle est largement engagée : matériaux utilisés, le rapport entre collègues, l'objectif de se créer un confort de vie et de travail qui nous permet de garder la motivation pour faire de belles choses en qualité, et en accord avec les souhaits de nos clients.

Tout le monde se sent investi dans son travail. On fait le travail pour un ensemble, pour nous tous. Il y a vraiment une transparence sur l'ensemble du pro-

cessus de production et sur les décisions afférentes, comme sur le plan financier.

Cela passe aussi par une maîtrise par chacun de ses horaires de travail ?

On essaie. Il faut bien sûr respecter les départs et retours programmés de chantiers, mais on essaie d'adapter les plannings de l'entreprise, en fonction des attentes de chacun, pour que tout le monde puisse mener ses projets personnels en dehors de l'entreprise. Projet d'entreprise et projet personnel doivent être liés pour avoir quelqu'un qui est bien dans ses baskets, qui a envie d'être là et qui sait pourquoi il est là.

Vous avez des liens avec d'autres entreprises, je crois...

On a créé une coopérative artisanale de construction de maisons individuelles, avec d'autres entreprises artisanales, qui nous permet d'avoir une démarche globale autour d'un projet de construction bioclimatique et écologique. On peut proposer à nos clients des contrats de construction de maisons individuelles sur mesure.

C'est compliqué ?

Apprendre à travailler ensemble avec d'autres entreprises n'est pas forcément naturel mais cette démarche nous permet de mieux gérer les plannings, d'anticiper les problèmes pour avoir des chantiers les plus fluides possibles et de co-concevoir l'habitat à plusieurs. Nous sommes la seule SCOP parmi les 9 entreprises, nous cherchons à apporter une vision collaborative et collective au sein du projet.

Pas de problèmes de cohabitation ?

Si, mais c'est inhérent à tout groupe humain. Et on a la capacité de les surmonter.

Sur le plan financier ?

La première année a été difficile, mais aujourd'hui, on sort de cette situation, on peut vivre de notre travail.

Ce qui fait la différence entre une SCOP et une entreprise classique, c'est que nous sommes tous motivés par notre projet. Et lorsque la SCOP fonctionne correctement, la richesse produite est répartie entre l'ensemble de ceux qui ont travaillé ; et ça, c'est fondamental !

On travaille pour soi ET pour les autres !

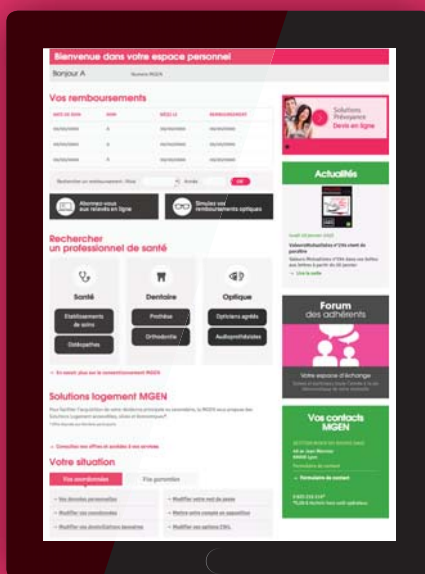
Votre espace personnel sur mgen.fr

- + complet
- + pratique
- + ergonomique

Nombreuses fonctionnalités

- Remboursements
- Recherche de professionnels
- Solutions logement
- Changement de domiciliation bancaire

etc.



Comment y aller ?

Quelques clics suffisent, c'est ouvert 7j/7 et 24h/24.

Connectez-vous sur mgen.fr



Tapez votre numéro de sécurité sociale (INSEE) et passez à la rubrique **Mot de passe**.

Vous avez déjà un mot de passe



Accéder à votre espace

Vous avez oublié votre mot de passe



Mot de passe oublié

Vous avez bloqué votre compte



Débloquez votre compte

Vous n'avez jamais eu de mot de passe



Créer un compte

Créer un compte, remplacer un mot de passe oublié ou débloquent un compte est rapide.

Vous devrez saisir votre numéro INSEE + votre date de naissance et vous recevrez tout de suite, par SMS ou courriel à votre convenance, un lien d'activation ou un mot de passe temporaire que vous pourrez modifier.



Les pages les plus demandées

Consulter vos derniers remboursements en direct et sur 4 ans en arrière.

Avoir des informations sur vos garanties, vos prestations et cotisations.

Télécharger des imprimés Sécurité sociale et MGEN, par exemple : attestations de droits, formulaire médecin traitant, etc.

Commander votre CEAM (Carte européenne d'assurance maladie) avant vos déplacements en Europe.

Trouver un professionnel de santé un dentiste conventionné, un opticien ou un audioprothésiste agréé pour bénéficier d'un meilleur remboursement.



Trouver un professionnel de santé



Trouver un opticien agréé



Trouver un audioprothésiste partenaire



Trouver un ostéopathe



Trouver un chiropracteur

Suivre votre dossier habitat.

Mettre à jour vos coordonnées : adresse, compte bancaire, téléphone, mail et continuer à recevoir les courriers et remboursements MGEN

Les applications évoluent et de nouvelles fonctionnalités s'ajouteront.

Résultats des élections du comité de section

La période de vote a débuté le 19 janvier 2016 par l'envoi du matériel de vote et l'ouverture de l'urne électronique. Le scrutin a été clôturé le 18 mars 2016 à 17h.

Dans la Drôme, 9 postes étaient à pourvoir. 15643 adhérents étaient inscrits sur la liste électorale. 4237 personnes ont voté, soit un taux de participation de 27,09 % (28,9 % en 2014).

Bienvenue à tous les nouveaux élus !

Certains d'entre vous n'ont peut-être jamais reçu le matériel de vote. Soit parce qu'ils se sont inscrits dans la Drôme après la clôture de la liste électorale, soit parce que pour la Poste, leur adresse est erronée ou incomplète.

Pour actualiser vos coordonnées, envoyez-nous un courrier ou allez dans votre espace personnel sur www.mgen.fr

Ont été élus :

Alain BARBARINI

(61 ans, ancien correspondant MGEN dans différents établissements, maintenant retraité),

Philippe CAUSSE

(50 ans, qui travaille à la D.E.P. au Rectorat de Grenoble),

Jean-Marc FORAY

(57 ans, directeur au centre MGEN du Royans),

Bernard HILAIRE

(61 ans, directeur d'école retraité),

Xavier HUBERT

(49 ans, gestionnaire à l'ESPé de Valence),

Pierre-Luc NODIN

(40 ans professeur de mathématiques en collège),

Salvator PACE

(49 ans, Conseiller pédagogique),

Pauline PARRA

(55 ans, adjointe administrative principale à la DSDEN)

Jean-Marc REYNAUD

(57 ans, professeur d'Éducation Physique et Sportive).

Journée École inclusive

Le mardi 29 mars, A Valence, dans la salle Maurice Pic du Conseil départemental, s'est tenue la journée sur l'école inclusive, organisée par l'Education Nationale, en partenariat avec MGEN, la Mutualité Française Rhône-Alpes et APESA 26/07.

150 personnes étaient présentes. Cette journée intitulée : « **Rendre le spécialisé ordinaire** » a démarré par les propos d'introduction de Viviane Henry, inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale.

Pascal Mercier, conseiller technique de M^{me} le Recteur de l'académie de Grenoble est ensuite intervenu sur « **Les évolutions de la politique éducative, au service du défi de l'inclusion** », Jean Pennaneac'h directeur des services (SESSAD, ESAT, et SAVS) Trisomie 21 de la Loire, sur « **Les sésas des partenaires essentiels de l'inclusion scolaire** ».

L'après-midi, Josef Schovannec, philosophe, écrivain, et militant pour la dignité des personnes avec autisme nous a livré son témoignage plein d'humour et d'émotions, intitulé « **À l'école de l'autisme** ».

Il nous a, de plus, fait l'amitié de dédicacer ses livres.

Enfin une table ronde, dont le sujet était la personnalisation des parcours autour de l'inclusion d'élèves en situation de handicaps variés (autisme, troubles du comportement, troubles moteurs et poly-handicaps) a clos cette journée. Elle était animée par Chantal



Josef Schovannec, philosophe, écrivain, et militant pour la dignité des personnes avec autisme



Pascal Mercier, Conseiller technique de M^{me} le Recteur de l'académie de Grenoble

Colin-Madan, référente de scolarisation, Sonia Gars (unité d'enseignement externalisé du Plovier), Sylvain Penet (dispositif autisme Romans), Emeline Thievent (ITEP Bourg de Péage).

Remerciements pour l'organisation de ces deux journées à Philippe Sauter, IEN ASH et Annette Donguy et Sandrine Thomas, conseillères pédagogiques ASH pour l'Éducation nationale, à M^{me} Bouttet-Gélineau, directrice de l'EREA Montélimar et Franck Philippe, enseignant à l'EREA et élu du CS MGEN, à Marie-Hélène Audier présidente de l'APESA 26/07, à Anne-line Thevenoux, Aurélie Plenet, Alexis Lanotte, chargés de projets Mutualité Française Rhône-Alpes.

Les mêmes partenaires associés à Emmanuelle Bouttet-Gélineau, directrice de l'EREA, ont organisé la venue de Josef Schovannec pour une conférence intitulée : « **Les particularités sensorielles de l'élève autiste** ». Une soixantaine de personnes ont pu bénéficier et savourer la présence de Josef Schovannec ce 16 mars après-midi à l'EREA, celui-ci a su comme d'habitude nous interpeller avec beaucoup d'humour, d'autodérision et de bienveillance sur notre inaptitude à communiquer nous les « non autistes et ceux qui ne le sont pas assez. »

Entrée gratuite, ouvert à tous